

8 eme EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE

Organisée par l' Association Avicole des Monts D'Ambazac

Les Samedi 30 novembre / Dimanche 1 decembre 2024

DECLARATION D' INSCRIPTION

M -----

Prénom-----

Adresse complète-----

Tel:----- Mail: -----@-----Membre-----

Les animaux seront amenés, installés à l'exposition et réexpédiés par :

L'exposant:----- Groupage -----

Société:-----

Groupage:-----

Nom du responsable:-----

DECOMPTE DES DROITS D'INSCRIPTION

Unité toutes catégories	4.00 €	x	=	€
Couple :(sauf pigeon et volaille)	4,50 €	x	=	€
Trio: (volailles ou palmipède)	5,50 €	x	=	€
Parquet : (volaille et palmipède)	6,00 €	x	=	€
Volière : (pigeon et volaille)	7,00 €	x	=	€
Cages d'échange (1 sujet par cage)	6,00 €	x	=	€
Catalogue et palmarès obligatoire et participation aux frais de secrétariat :				6.00 €

*Le catalogue sera offert à chaque adhérent de l'AAMA

TOTAL: -----€

Chèque libellé à l'ordre de l'Association Avicole des Monts d'Ambazac

Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepter toutes les conditions du règlement de l'exposition

Fait à-----Le----- Signature

Clôture irrévocable des engagements le Lundi 4 novembre 2024

Les certificats de vaccination, les numéros de bagues et les attestations de provenance devront être fournis impérativement au plus tard le jour de l'engagement

